

Bulletin municipal

N° 51

Septembre 2024

Site internet : « wavignies.fr »

Sommaire

P1 - Édito

P2 - Nos enfants

P3 - Notre village avance

- Chasse

P4 - Vie pratique

- Recrutement

- CCAS

- Petite annonce

P5 - Conseil municipal

P6 - ENEDIS

P7 - Évènement

P8 - Associations

Wavignisiennes, Wavignisiens,

L'été touche déjà à sa fin!

Ce lundi 02 septembre la rentrée scolaire s'est déroulée parfaitement. 137 élèves pour cette année 2024/2025 garnissent nos classes, soit 12 de plus que l'an dernier.

Ces chiffres me rendent optimiste pour l'avenir de notre école, et il est réjouissant de ne pas être menacé d'une fermeture de classe comme nous l'avons déjà été par le passé.

Je souhaite à notre Directrice Aurélie Jandin, à ses collègues enseignants et aux membres du personnel, la meilleure reprise possible.

Nous avons la chance d'avoir à Wavignies une équipe d'enseignants de qualité; cependant, permettez-moi de rappeler, à vous parents, que vous avez un rôle essentiel à jouer auprès de vos enfants. Votre attention quotidienne, votre écoute, votre soutien sont essentiels pour la réussite de vos enfants.

Par ailleurs, votre conseil municipal et moi-même allons continuer d'œuvrer pour améliorer notre cadre de vie.

Vous pourrez lire dans les pages qui suivent que deux nouveaux projets vont bientôt se concrétiser. Soyez assurés que nous faisons tout et que nous poursuivrons nos efforts pour donner le meilleur confort à tous nos concitoyens afin de continuer de vivre heureux dans notre beau village.

Enfin, vous avez été nombreux à nous interroger au sujet des coupures d'électricité que nous subissons depuis plusieurs semaines maintenant. Je suis intervenu auprès de notre fournisseur Enedis afin d'avoir des explications. Nous avons reçu une réponse de notre interlocutrice, Madame Caroline Quillet, qui nous a fourni toutes les explications que vous trouverez dans un article complet dans le présent bulletin municipal.

Avec tout mon observement

André RENAUX Le Maire



NOS ENFANTS



Lundi 2 septembre 2024, M. André Renaux, Maire, et Mme Marie Louise Braine, adjointe et l'équipe enseignante ont accueilli 137 élèves ainsi répartis dans les 6 classes :

Mme Isabelle LIZARD: petite section 14 - Movenne section 8

Mme Aurélie JANDIN – Mme TURQUET : moyenne section 6 – Grande section 16

M. Didier FRIGOUT: CP 13 - CE1 8 Mme Anne DEJARDIN: CE1 10 - CE2 14 Mme Séverine TALLON: CE2 12 - CM1 11 Mme Maeva DEFROCOURT: CM1 10 - CM2 14

Ce vendredi 6 septembre, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir M. Edouard LEFEBVRE. nouvel inspecteur de l'éducation nationale, section Saint Just en Chaussée. Nous le remercions vivement pour l'intérêt qu'il a manifesté pour notre école.





de 10h30 à 11h30 à l'école primaire de Wavignies pour les CM1-CM2.

L'équipe de l'**Espace Enfant** espère que tout le monde a passé un excellent été. Nous avons décidé cette année de faire voyager les enfants dans le monde des contes. Pour les vacances de la Toussaint, ce seront les enfants qui décideront du

Les inscriptions auront lieu du lundi 30 septembre au jeudi 03 octobre.

Hélène LEPEINGLE Responsable service périscolaire 72 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Tél: 03.44.50.54.78







thème.









Pass Permis Citoven, Pass Sports Citoven, Pass Avenir Citoven et Pass BAFA Citoven sont 4 dispositifs jeunesse du Conseil départemental de l'Oise qui permettent aux jeunes de bénéficier d'une aide financière en contrepartie d'un investissement de leur part. Des coups de pouces sans conditions de revenus qui sont les bienvenus lorsqu'il est temps de reprendre le chemin de l'école.

Chaque jeune oisien qui en fait la demande peut bénéficier de l'aide du Département selon le domaine choisit. Pour cela, rien de plus simple. Les demandes se font en ligne directement sur oise, fr. Il n'y a que peu, voire pas de condition pour en bénéficier, la principale étant bien entendu d'être domicilié dans l'Oise.

En échange d'une contribution citoyenne allant de 35 à 70 heures selon le dispositif, le Département s'engage à soutenir financièrement le bénéficiaire. L'Oise des Droits et des Devoirs promeut cette vision citoyenne où chacun recoit pour donner en retour dans un esprit gagnant/gagnant.

Les 4 "Pass Citoyen" responsabilisent leurs bénéficiaires en les invitant à s'investir au service des autres.

Comme en 2015, le Conseil départemental de l'Oise maintient l'ensemble des dispositifs sans condition de ressources. L'ensemble des "Pass Citoyen" sont décrits dans les pages suivantes. Les équipes des services départementaux sont à votre disposition pour vous renseigner.

Récompenses des diplômes obtenus en 2024

Comme chaque année. municipalité sera fière et heureuse de pouvoir offrir une récompense aux jeunes Wavignisien(ne)s ayant obtenu un diplôme.

Pour en bénéficier, pensez à venir en mairie jusqu'au

mercredi 20 novembre dernier délai muni de :

- l'Original du diplôme (relevé de note si le diplôme n'est pas encore reçu puis diplôme dès réception de celui-ci).
- Justificatif de domicile (+ attestation d'hébergement si le justificatif n'est pas au nom du diplômé même pour les enfants mineurs)
- RIB au nom du diplômé (ou RIB au nom d'un parent et autorisation du diplômé pour verser sa récompense sur ce compte).

NOTRE VILLAGE AVANCE



Remplacement de notre ancien panneau lumineux limité dans ses fonctions et d'aspect tristounet par un bel écran led moderne très lumineux sur lequel vous lirez les informations municipales importantes ainsi que les alertes préfectorales. Nous avons choisi la société Prismaflex pour la qualité de ses produits, sa longue expérience et sa présence rassurante dans les plus grandes villes.

PRISMAFLEX

LA FORCE D'UN FABRICANT FRANÇAIS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Tous nos panneaux sont fabriqués en France dans une petite commune entre Lyon et Saint-Etienne (Haute-Rivoire 69), nous fabriquons nos panneaux en intégralité depuis 34 ans.

Toutes nos pièces proviennent de France que ce soit pour l'aluminium (ArcelorMittal) ou des composants électroniques (Legrand, Schneider).



CHASSE

La commune est propriétaire d'une parcelle de terre située à proximité des mares de la sucrerie. Il s'agit d'un talus bordant un chemin, Chemin rural dit du champ à Renard, où prolifèrent les lapins.

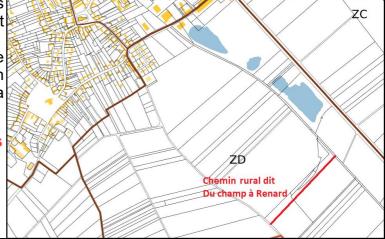
La commune est, depuis quelques années, attaquée par les agriculteurs riverains, pour des dégâts que ces lapins font sur les cultures. Notre assurance nous demande de réagir sous peine de ne plus prendre en charge les dommages.

Suite à la réunion avec tous les chasseurs de la commune le 07 septembre 2024, il a été

convenu qu'il fallait réduire la population des lapins pour limiter les dégâts qu'ils pouvaient occasionner aux cultures avoisinantes.

Le terrain étant difficile d'accès pour la chasse et afin de garantir la sécurité de tous, un arrêté municipal a été pris pour limiter la circulation sur le chemin bordant le talus.

La circulation des véhicules et des piétons est donc interdite, sur ce chemin, pour toutes les personnes ne possédant pas la carte de chasse délivrée par la Mairie de Mi-septembre à fin février.



VIE PRATIQUE

MAIRIE – 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67 Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62 E-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public : Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 8h45 à 12h00 Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Jeudi de 16h00 à 19h00 Vendredi de 8h45 à 12h00 Samedi Fermé

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Analyse de l'eau effectuée le 08 juillet 2024
La teneur en nitrates (57,8 mg/l) est supérieure à la limite de qualité. L'agence régionale de santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes pour qui des bouteilles d'eau gratuites sont mises à disposition à Wavignies Services. Venir les chercher les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.



<u>Déchets verts</u>
Fin de la collecte le <u>mercredi 30 octobre 2024</u>



Les **photos** peuvent être réalisées sur place

Wavignies Services

Tel: 03.44.19.58.40 wavignies-services@orange.fr

Carte d'identité – Passeport

Avant de prendre rendez-vous, préparez votre dossier en allant sur le site https://ants.gouv.fr



Agence postale et bibliothèque



RECRUTEMENT

La mission locale du Clermontois, Liancourtois et de la vallée du Thérain (2 impasse Léo Lagrange à Clermont) organise :

une information collective le mardi 1er octobre 2024 de 13h30 à 14h30 et des

informations personnalisées les

DETERRE Mardis 1er octobre, 12 novembre et 10 décembre de 13h30 à 16h00

Renseignements : CIRFA de l'Oise 03.44.38.59.59

CCAS

- Aide de fin d'année aux personnes seules, en couple, avec ou sans enfant, calculée en fonction du quotient familial. Pour constituer le dossier, vous devez fournir comme justificatifs :
 - Ressources du foyer : Avis d'imposition, Allocations familiales / rentrée scolaire, APL
- Aide pour les jeunes : pour bénéficier de l'aide pour l'achat de calculatrice (à l'entrée en 2nde), matériel d'apprentissage, licence sportive (une par enfant). Vous devez fournir :
 - Copie de la licence / preuve d'achat (calculatrice et apprentissage)
 - Certificat de scolarité (calculatrice et apprentissage)
 - Justificatif de domicile
 - RIB

ARMEE

Les dossiers sont à déposer à la Mairie pour le 08 novembre 2024, dernier délai.

Loisirs d'été : - 113 adolescents ont bénéficié de places de cinéma offertes par notre commune au cinéma Jeanne Moreau de Saint-Just-en-Chaussée.

PETITE ANNONCE



Entretien des sépultures et cimetières :

- Nettoyage des plaques – Désherbage – Restauration dorures – Fleurissement – Tonte, taille de haies, etc...

Devis gratuit sur demande & 06.14.87.81.75

danyhecquet@sfr.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2024

Le 03 septembre 2024 à 18 h 30, le Conseil Municipal de Wavignies s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire.

Étaient présents : Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO et M. LACHEAU adjoints

M.MARGINET, M. PILLON, Mme MALLARD, M. PETITPRETRE et Mme ROUCOUX

Absentes excusées : Mmes BARDU et DENIS

Pouvoirs: M. LEPEINGLE à Mme MALLARD, Mme GOURDIN à Mme ERCOLANO et M. SICARD à M. RENAUX.

Secrétaire : M. Pierre MARGINET

ORDRE DU JOUR

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'apprentissage permet d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou administration en alternance.

Considérant que ce dispositif présente un intérêt pour les jeunes (de 16 à 25 ans) ainsi que pour le service accueillant. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le recours d'un contrat d'apprentissage pour l'année scolaire 2024/2025 et autorise M. le Maire à signer tout document y relatif.

ENCAISSEMENT DE CHEQUES

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à encaisser 2 chèques d'ENGIE pour le remboursement de trop versé : - un de 2372,07 € et un de 9285,04 €

Vote à l'unanimité

DEBAT SUR L'AVENIR DU FORAGE EAU POTABLE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que l'eau potable n'est pas conforme aux normes fixées pour les nitrates. La compétence eau et assainissement étant gérée par la communauté de communes du Plateau Picard, des travaux sont actuellement en cours afin de créer une interconnexion avec le captage de Gannes. Dans ces travaux il est convenu que le captage actuel soit détruit.

Le Conseil Municipal est contre cette destruction, qui en a fait part à la communauté de communes en vain. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'alerter Madame la Préfète pour éviter la destruction du captage

TRAVAUX DE VOIRIE

M. le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu une information de la Sté PIVETTA réseaux préalable à des travaux qui consisteraient à relier différents parcs éoliens du secteur entre les communes de Campremy , Catillon-Fumechon en passant par Wavignies (passage de câbles sur la voirie et les trottoirs).

Le Conseil Municipal décide, en l'état, de s'opposer à ces travaux sur la Commune.

Vote à l'unanimité

SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2024

Le 09 septembre 2024 à 18 h 30, le Conseil Municipal de Wavignies s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire

Étaient présents: Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO, M. LACHEAU, adjoints

Mme BARDU, M. LEPEINGLE, M. MARGINET, M. PILLON, Mme MALLARD, M. PETITPRETRE, Mme ROUCOUX et M. SICARD

Absente: Mme GOURDIN

Pouvoir de Mme DENIS à Mme ERCOLANO

Secrétaire : M. Pierre MARGINET

ORDRE DU JOUR

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION

M. le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu une déclaration d'intention d'alièner concernant un immeuble sis 693 rue Lucien Sueur, cadastré section H 691, 692, 760 comprenant une maison et un hangar. Le prix de vente de l'ensemble est fixé à 140.000,00 €, précision faite que les vendeurs ne veulent pas dissocier les 2 immeubles.

M. le Maire rappelle que la salle des fêtes est très sollicitée, notamment par les associations

pour faire du sport et diverses activités pour qui nous ne pouvons pas répondre favorablement à toutes les sollicitations.

Le souhait serait de conserver la salle des fêtes pour les événements culturels, associatifs et réunions et mettre les activités sportives dans le nouveau bâtiment.

M. le Maire propose donc au Conseil Municipal d'exercer le droit de préemption et d'acquérir le bien ci-dessus au prix sus indiqué.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'exercer son droit de préemption et autorise M. le Maire à signer tous documents et actes y afférents.

Vote à l'unanimité

ACTE ADMINISTRATIF

M. le Maire propose au Conseil Municipal l'achat de la parcelle H 1521 pour 1 a 40 ca , rue Mathias, appartenant à M et Mme Laurent DUROYON, au prix de l'euro symbolique

Les frais de publication au Hypothèques seront à la charge de la Commune

Le Conseil Municipal donne délégation à Mme Marie-Louise BRAINE, première adjointe, pour signer cet acte.

Vote à l'unanimité

COUPURES D'ELECTRICITE

Enedis

Wavignies est alimentée par l'artère Moyenne Tension HTA [Poste Source Valescourt/ Départ Catillon] (20 kV), cette dernière subit des coupures brèves :

Voici un rappel sur les coupures brèves :

- le réseau aérien de distribution d'électricité moyenne tension (20 kV) est muni de systèmes de ré enclenchement automatisés afin de s'affranchir d'un contact inopiné naturel (branches d'arbres, paille, animaux...). En effet, le courant utilise l'élément comme un conducteur et le maintient collé aux lignes électriques tel un aimant. Pour débloquer l'obstacle en question, un cycle de coupures brèves inférieures à 1 seconde est automatiquement déclenché. Les câbles électriques n'étant plus conducteurs, l'élément tombe. Enedis réalise jusqu'à trois micro-coupures. Si l'élément reste bloqué, il s'ensuivra une panne plus longue et une équipe technique sera alors envoyée pour gérer la réparation. La coupure brève fait partie d'un fonctionnement de réseau normal qui évite une ouverture du départ et par conséquent une coupure de plusieurs heures pour tous les clients.

Pour info : l'installation d'un onduleur permet de maintenir la tension en cas de coupures brèves, si vous vos appareils y sont sensibles (autre possibilité : débrancher les appareils en veille afin d'éviter une soudaine déconnexion).

Dernières interventions sur l'artère :

Le 24/08 et le 09/09 des coupures brèves ont été enregistrées, puis une coupure longue a eu lieu car le défaut a été ciblé = le tronçon concerné par le défaut a été mis hors tension afin que le équipes puissent travailler en toute sécurité.

Le 24/08 => ouvrage électrique défectueux sur l'artère.

Le 09/09 => arbre sur l'artère

Enedis invite les habitants de Wavignies à faire part des prochains désagréments quant à la qualité de fourniture directement au service clients Enedis (09 70 83 19 70 touche 3).

Les équipes d'Enedis ont été sensibilisées; la ligne est sous surveillance et tout est mis en œuvre afin régulariser cette situation.

Messieurs, consciente des difficultés rencontrées, je vous présente au nom d'Enedis, mes plus sincères excuses pour la gêne occasionnée.

Espérant répondre au mieux à vos attentes et conserver toute votre confiance, je vous prie de recevoir, l'expression de mes meilleures salutations.

Bien à vous, Caroline Quillet

ENEDIS VOUS INFORME

« Un hélicoptère va survoler les lignes électriques »

Le survol des lignes électriques aériennes surplombant le territoire est prévu à partir de cette semaine (fin prévu 31 octobre 2024) par notre prestataire *Air Touraine*



Le réseau électrique vit. Un état des lieux régulier permet de vérifier son état d'usure, et d'agir en conséquence. C'est ce que permet la visite préventive hélicoptère.

La finalité de la mission est de détecter visuellement toute situation pouvant entrainer des risques sur les personnes, les biens et impacter la qualité de fourniture, notamment les microcoupures.

Nous sommes conscients de la gêne qu'un tel survol peut provoquer auprès des habitants et des animaux, et faisons tout le nécessaire pour minimiser l'impact de cette opération.

Nous vous remercions de votre confiance et compréhension



Notre département de l'OISE compte 1500 km de réseau électrique aérien HTA. Chaque année Enedis effectue le contrôle d'un tiers de ses lignes par hélicoptère, une opération qui permet de repérer de nombreux types de défauts sur le réseau.

Votre commune fait partie du programme de cette année.



ÉVÈNEMENTS

Le 14 août dernier, notre village a accueilli 80 motards « RUN BIKERS » dans le cadre de leur tour de France 2024.

Les premiers sont arrivés à 18h30 et les derniers, très en retard à cause des intempéries vers 22 heures. Ils ont fait un petit tour du village où ils ont été très applaudis avant d'aller se restaurer salle agora.

La commune avait mis à leur disposition le stade municipal pour qu'ils puissent dresser leurs tentes pour la nuit.

Le Président du RUN BIKER ainsi que M. Dumesge de Thieux remercient la commune de Wavignies pour les avoir si bien accueillis lors de leur étape dans l'Oise.



Accueil Bivouac

BIENVENUE







Le **concours photo** lancé dans la commune cet été est maintenant terminé. Les photos gagantes seront présentées lors de la soirée des récompenses que la commune organise chaque année en automne à l'agora. 12 photographes amateurs wavignisiens nous ont envoyé 200 photos.

Nous remercions chaleureusement ces artistes pour leur participation.
Les photos sont actuellement analysées par un jury indépendant composé de deux femmes et deux hommes dont deux photographes professionnels

et deux amateurs. Nous les remercions pour leur aide précieuse.

Vous pouvez aller découvrir toutes ces photos sur les deux vidéos mis

Vous pouvez aller découvrir toutes ces photos sur les deux vidéos mises en ligne sur « wavignies.fr » onglet « Culture ».







ASSOCIATIONS





C'est l'heure de la rentrée pour le Wavignies Darts Club. Fort des titres de champion de Picardie obtenus dans toutes les catégories la saison dernière, ses « Black Mambas » ont repris le chemin des pas de tir en participant notamment au 1er open du comité qui s'est tenu dimanche 8 septembre en terre wavignisienne. Toujours à la hauteur des évènements, ses joueurs ont une fois encore porté haut les couleurs de notre village et avec brio.

Le club, toujours très actif, vous accueille au sein de deux sites situés au coeur du village. Sur six cibles dans le préfabriqué localisé dans la cour de l'école et sur trois cibles dans l'arrière salle du bar le Saint Patic.

Les entraînements ont lieu le vendredi soir à partir de 20h.

Le prochain rendez vous est fixé au samedi 12 octobre pour le 2ème open de comité qui aura encore lieu à Wavignies.

Un grand merci à la municipalité et au Saint Patic pour leur inconditionnel soutien.

Si vous souhaitez découvrir ce sport, n'hésitez pas à nous contacter.

wavigniesdartsclub@gmail.com

LES VADROUILLEURS DE WAVIGNIES



REPRISE DES RANDONNEES

Le club des Vadrouilleurs reprend ses randonnées à partir du

Dimanche 01 septembre 2024 à 9 H 30

Mardi 03 septembre 2024 à 14 H 00

Rendez- vous devant la salle des Fêtes Place Komarom

INSCRIPTION:

Cotisation adhérent seul : 20 €
Cotisation couple : 30 €
Certificat médical obligatoire (Valable 3ans)
1ère marche gratuite pour les nouveaux adhérents

RENSEIGNEMENTS:

HAINSSELIN Michèle: 06 18 91 29 83 FRANCHETTE Martine: 06 30 38 08 88



ASSOC|ATIONS

Une association est une "convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices".

Les associations jouent un rôle essentiel dans l'implication des citoyens pour répondre à des besoins d'utilité sociale et afin d'améliorer la qualité de vie et la solidarité des Territoires.

Pour le Petit Larousse, un bénévole c'est quelqu'un qui fait quelque chose sans y être obligé, sans en tirer profit.

Alors, un immense MERCI à tous les animateurs de nos associations qui font vivre notre village!